

CONFIDENTIALITÉ

ce que tu dois savoir

{Juridique}



Lorsque ton projet te met en contact avec le public, il est essentiel de respecter des règles strictes de confidentialité.

CE QU'IL FAUT GARDER POUR SOI

- - - - X

Toute information privée ne doit jamais être rendue publique sans autorisation. Bien que de nombreuses conversations puissent sembler anodines, il est crucial de comprendre et de respecter les cadres légaux et éthiques. En tant que responsable de projet, tu es tenu de gérer soigneusement les informations que tu collectes sur les bénéficiaires et les bénévoles. Le respect de la législation, comme le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et le secret professionnel, est obligatoire.

Au-delà des obligations légales, il est sage de ne pas divulguer les informations privées confiées. Même si ton projet ne te lie pas au secret professionnel, le respect envers les personnes concernées est fondamental. Établir des protocoles clairs au sein de ton équipe sur ce qui peut ou ne peut pas être partagé est crucial. Si tu dois partager des informations pour le bon fonctionnement du service, veille à ne communiquer que ce qui est nécessaire.

QUAND ROMPRE LA CONFIDENTIALITÉ

- - - - X

Il existe des situations où tu es légalement obligé de rompre la confidentialité. Par exemple, si tu apprends qu'une personne est maltraitée ou nécessite des soins médicaux, tu dois informer les autorités compétentes. Ne pas le faire constitue une infraction à la loi sur l'assistance à personne en danger, passible de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende, selon l'article 223-6 du Code pénal français.

La dénonciation d'une situation de danger peut entraîner la violation du secret professionnel. Dans certains cas, un professionnel de la

santé peut être amené à révéler des informations, mais seulement avec le consentement de la victime de violences. Il est crucial de bien connaître tes obligations légales pour agir correctement en cas de situation grave.

ET SI C'EST TOI QUI A BESOIN D'EN PARLER ?

- - - - X

Il se peut que tu sois affecté par une information confidentielle. Dans ce cas, réfléchis à la meilleure manière de gérer cette situation. Si l'information te pèse, demande à la personne concernée l'autorisation de t'ouvrir à un mentor ou à une autre personne de confiance. Si elle refuse, confie-toi à une personne extérieure en dissimulant suffisamment de détails pour que la personne concernée ne soit pas identifiable.

Il est aussi possible que tu aies besoin de partager cette information avec ton équipe pour éviter des erreurs ou pour aider à la formation de l'équipe. Dans ce cas, partage uniquement ce qui est nécessaire et anonymise autant que possible l'information.

ET POUR LES MEMBRES DE TON ÉQUIPE ?

- - - - X

Sensibilisation à la confidentialité

Il est crucial de sensibiliser régulièrement tous les membres de l'équipe aux enjeux de la confidentialité. Organiser des sessions de formation ou des rappels périodiques sur les bonnes pratiques en matière de confidentialité peut aider à renforcer la culture de la protection des informations sensibles.

Gestion des données

En plus de respecter les obligations légales telles que le RGPD, il est important d'établir des politiques internes de gestion des données. Cela peut inclure la désignation d'un responsable de la protection des données, la mise en place de procédures de sécurité robustes pour prévenir les violations de données et la tenue à jour d'un registre des activités de traitement des données.

Communication transparente

Lorsque des informations doivent être partagées avec des tiers, il est essentiel de communiquer de manière transparente sur les raisons de ce partage et sur les mesures prises pour protéger la confidentialité des personnes concernées. Cela contribue à établir la confiance avec les parties prenantes et à éviter les malentendus.

Support et ressources

En plus de fournir des directives sur la confidentialité, il est important de mettre à disposition des membres de l'équipe des ressources et des supports pour les aider à faire face à des situations délicates. Cela peut inclure des contacts d'organismes spécialisés dans l'assistance aux personnes en difficulté ou des services de soutien psychologique pour les membres de l'équipe confrontés à des situations stressantes.

Évaluation et amélioration continue

Il est essentiel d'évaluer régulièrement les politiques et les pratiques en matière de confidentialité pour s'assurer qu'elles sont efficaces et conformes à la réglementation en vigueur. En recueillant des feedbacks des membres de l'équipe et en effectuant des audits internes, l'organisation peut identifier les domaines à améliorer et mettre en œuvre des mesures correctives appropriées.

CONCLUSION

- - - - X

Ne brise jamais les règles de confidentialité simplement parce qu'une histoire t'a choqué ou semble mériter d'être racontée. La discrétion est de mise, car elle témoigne de ta sagesse et de ton respect pour autrui. Si tu dois partager une information pour des raisons de sécurité, explique-le à la personne concernée avant d'agir. Prends toujours le temps de réfléchir à la meilleure manière de protéger et de respecter l'intégrité des personnes qui t'entourent.

POUR APPROFONDIR

- - - - X

- Concernant la protection des données: consulte notre fiche pratique sur ce sujet. **METTRE LE LIEN UNE FOIS UPLOADÉ SUR LE SITE**
- Concernant l'assistance à personne en danger:
<https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/non-assistance-a-personne-en-danger/>
- [Guide pratique RGPD de la CNIL - Avril 2023](#)
- www.cnil.fr